

Musique **Atelier** N°
à remplir par le secrétariat

INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Atelier « Musique »

(Délai d'inscription 15 août. Passé ce délai, dans la mesure des places disponibles)

Atelier : Musique de Chambre "Histoire en musique, musique en images" "Parcours découverte"

Instrument pratiqué :

Niveau : Professeur de l'atelier :

Elève Fille Garçon

Nom : Prénom :

Date de naissance : Domicile :

Téléphone : Mail : Niveau scolaire 19-20 :

Si plus de 18 ans et étudiant ou apprenti, nom de l'établissement (justificatif à fournir) :

Etudes musicales antérieures : non oui, lesquelles :

Parent 1 (répondant / payeur) Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse : Npa, localité :

Téléphone : Mail :

Parent 2 (si adresse différente du « Parent 1 ») Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse : Npa, localité :

Téléphone : Mail :

Autre adresse de facturation :

Remarques :

L'institution peut utiliser des images [photo, vidéo] où apparaît l'élève pour diffusion dans des brochures, des publications uniquement institutionnelles ou sur le site Conservatoire cantonal :

J'autorise Je n'autorise pas

Je soussigné (e) déclare avoir pris connaissance et accepté le **tarif des cours** correspondant au degré d'admission et a la commune de domicile de l'élève. Ceci vaut comme reconnaissance de dette (art. 7 CO) et titre de mainlevée provisoire (art. 82 LP). Après avoir suivi un premier cours (2 cours en classes d'initiation), l'inscription d'un élève est considérée comme définitive et la **finance de cours est due pour l'année scolaire entière** ; jusque là, l'inscription peut être retirée moyennant les frais d'annulation de **Fr. 50.-** (Art. 10¹)

Date : Signature :
du représentant légal si l'élève est mineur (suite au verso)

TARIFS ANNUELS 2019-2020

- Conformément à la Loi cantonale sur la promotion de la culture et au Règlement sur les écoles de musique, seuls les élèves **domiciliés dans le canton du Valais, âgés de moins de 18 ans révolus**, au 1^{er} septembre de l'année en cours, respectivement **moins de 25 ans, s'ils sont étudiants ou apprentis**, bénéficient du **Tarif « Etudiants »**. Ce tarif peut bénéficier d'une réduction selon la commune fiscale de l'élève. Vous pouvez en prendre connaissance sur la page taxes de cours de notre site internet.
- Les élèves domiciliés sur les communes ayant accepté le principe de subventionnement par voie de convention avec l'AEM-VS bénéficient du **Tarif « Subventionné »**.
- Les élèves qui ne répondent pas aux critères ci-dessus sont soumis au Tarif « Plein ».

Taxe d'inscription initiale : Fr. 50.- (uniquement lors de la 1^{ère} inscription)

Pour qu'un atelier puisse voir le jour, il faut un minimum de 3 participants

Atelier "Musique de chambre" (collectif)	Durée hebdo.	Etudiants	Plein
	60 min	Fr. 250.-	Fr. 625.-
	(18 cours chaque 15 jours)		

Atelier "Histoire en musique - musique en images" (individuels)	Durée hebdo.	Elèves du CC	Elèves externes
	30 min	Fr. 60.-	Fr. 120.-
	(4 à 6 cours l'automne)		

Atelier "Parcours découverte" (4h)	Durée hebdo.	Subventionné	Etudiants
4 instruments de la famille des bois	30 min	Fr. 750.-	Fr. 890.-
	(4 x 7 cours)		

Frais administratifs pour annulation, selon règlement Fr. 50.-

L'écolage est facturé au mois d'octobre de chaque année et est payable en deux versements. Dans certains cas, la direction peut accorder des facilités de paiement

Facture payable en : 4 fois 6 fois

Les chèques scolaires ou familles sont acceptés en déduction de la facture et doivent être déposés avant le 15 octobre.
